

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Opération de carottage d'envergure du 3 au 7 avril Chambre à Sable d'Orléans Métropole

Du 3 au 7 avril 2017, les chercheurs locaux associés à des chercheurs nationaux une importante opération de carottage sur une longueur de 15 mètres dans la Chambre à Sable d'Orléans Métropole.

Objectif et contexte

L'objectif principal de cette opération de carottage est de participer à la définition d'une nouvelle ère géologique l'« Anthropocène ». Les instances internationales ont convenu que cette période débute en 1950 et qu'elle se distingue des précédentes par l'impact prépondérant des activités humaines dans les changements environnementaux.

Les sédiments étudiés, accumulés depuis 1942, constituent ainsi une archive de l'Anthropocène. Ainsi, l'ambition est double : proposer une chronologie fine de cette période et une histoire inédite d'Orléans depuis cette date.

En complément, ce projet a également pour but d'établir des résultats appliqués sur la dynamique des polluants au contexte urbains ou à la gestion des matériaux dans le réseau d'assainissement.

Cette opération réalisée dans la Chambre à Sable d'Orléans Métropole intègre le projet « Golden Spike », financé par le CNRS.

Zoom sur le projet Golden Spike

Le « Golden Spike » (ou Clou d'Or), représente une limite physique et/ou chimique franche dans des roches réparties sur toute la planète permettant ainsi de dater précisément le début d'une période géologique (Jurassique, Crétacé...).

Les chercheurs vont transposer leur savoir-faire géologique d'études de roches classiques sur les sédiments accumulés depuis 70 ans dans la Chambre à Sable d'Orléans Métropole.

Dans le cadre d'une convention avec Orléans Métropole entre les différents acteurs du CNRS, du BRGM et de l'Université d'Orléans, cette contribution orléanaise va donc permettre de franchir une nouvelle étape importante dans ce projet d'envergure mondiale.

Le Saviez-vous ?

La Chambre à Sable d'Orléans Métropole construite en 1942 a pour but de piéger les plus grosses particules contenues dans les eaux usées et les eaux pluviales de la région nord de l'agglomération orléanaise par décantation avant de les transférer vers la station d'épuration de la Chapelle-St-Mesmin. Sa rénovation en 2015 a notamment permis d'avoir un accès plus aisé à cet ouvrage afin de pouvoir retirer les sédiments sur une profondeur de 5 mètres et de garantir ainsi l'efficacité du dessablage.

En 2015, une première opération de carottage (19 carottes de 2,5 mètres maximum) avaient déjà permis de remonter jusqu'en 1980.